

PROJET K



LISTE DES PLANS

A000	PAGE DE PRÉSENTATION
A100	IMPLANTATION ET TOIT
A200	PLANS REZ-DE-CHAUSSEÉ ET SOUS-SOL
A300	ÉLÉVATIONS
A400	COUPES DE MUR DÉTAILLÉS
A401	COUPE LONGITUDINAL ET TRANSVERSALE

NOTES GÉNÉRALES:

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA EXÉCUTER TOUT TRAVAIL INDICUÉ AUX PLANS D'ARCHITECTURE DE MÊME QUE TOUT TRAVAIL D'ORDRE MINEUR INDICUÉ OU NON AUX PLANS, MAIS JUGÉ PAR LE TECHNOLOGUE, NÉCESSAIRE POUR COMPLÉTER L'ŒUVRE.

CES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE SONT LA PROPRIÉTÉ DU TECHNOLOGUE ET NE POURRONT ÊTRE REPRODUITS SANS L'AUTORISATION DE CELUI-CI.

LES DIMENSIONS SUR CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE LUÉS ET NON MESURÉES. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AU CHANTIER AVANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE TECHNOLOGUE DE TOUT ÉCART AVEC LES INDICATIONS DES DESSINS.

LES MATERIAUX ET SYSTÈMES AINSI QU'LEUR MISE EN ŒUVRE DOIVENT CORRESPONDRE AUX EXIGENCES DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC – CHAPITRE I, BÂTIMENT, ÉDITION 1995, AINSI QU'À TOUTES LES EXIGENCES PARTICULIÈRES DES AUTRES CODES ET RÈGLEMENTS APPLICABLES.

EN CAS DE LITIGE, LES PRESCRIPTIONS LES PLUS RESTRICTIVES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE LA RIGIDITÉ STRUCTURALE, DE L'ÉTANCHÉITÉ, DE LA VENTILATION ET DE LA BONNE PERFORMANCE DU BÂTIMENT EN GÉNÉRAL, EN ACCORD AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR ET D'APRÈS LES NORMES ÉTABLIES PAR LES ASSOCIATIONS RECONNUES.

LES BESOINS ÉLECTRIQUES ET DE VENTILATION SONT À DÉTERMINER PAR LES PROPRIÉTAIRES.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET DES FENÊTRES DEVONT ÊTRE AJUSTÉES SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

PRÉVOIR UNE FINITION IMPERMÉABLE AUTOUR DE TOUS BAINS ET LES DOUCHES, LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUES DEVONT ÉVACUER VERS L'EXTÉRIEUR.



NOTE:

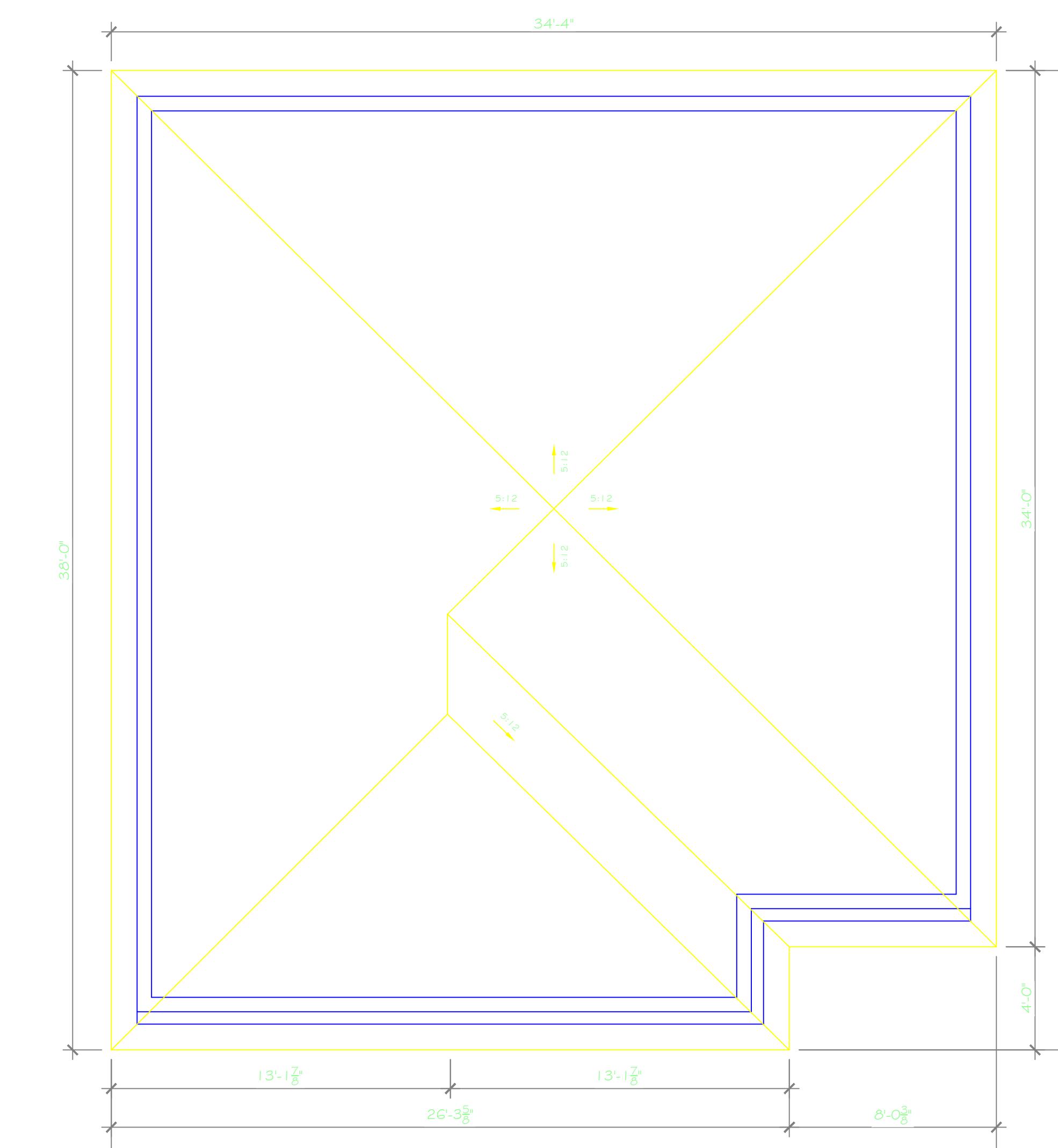
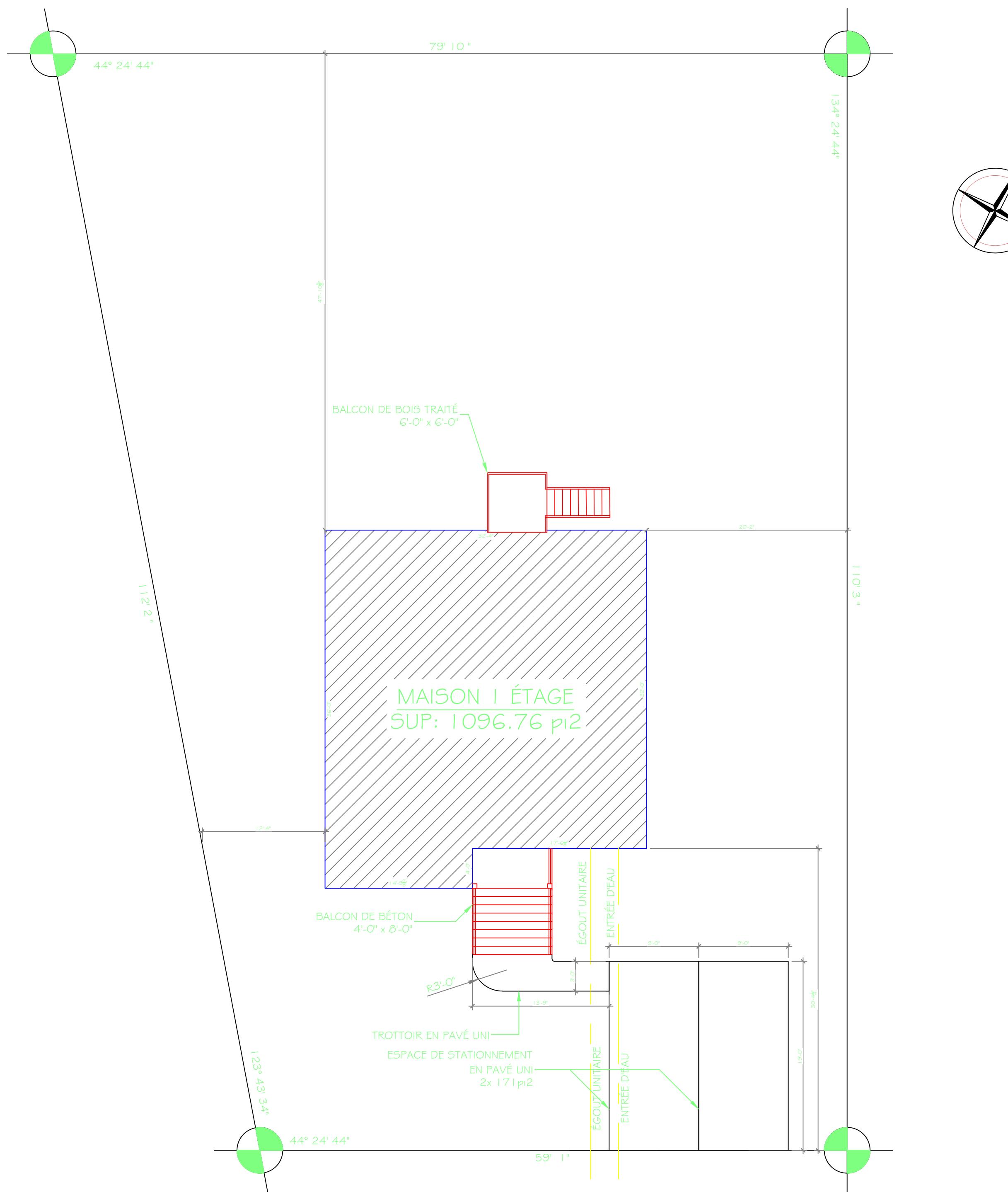
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NO	RÉVISION	DATE	PAR

TITRE DU PROJET :	PROJET K	NO FLEUVE :	O.N.
DESSINÉ PAR :	OUNA NOUR	NO FLEUVE :	O.N.
PROF:	MATHIEU JEANDOT	DATE:	04/06/2024

TITRE DU DESSIN :	PRÉSENTATION	ÉCH:	GROUP:
A000		DB-129	

1 / 6



IMPLANTATION

NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE
VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS
AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NO	RÉVISION	DATE	PAR

TITRE DU PROJET :	
PROJET K	
DESSINÉ PAR: OUMNIA NOUR	
NO ÉLÈVE: O.N.	
PROF:	DATE:

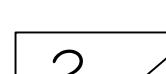
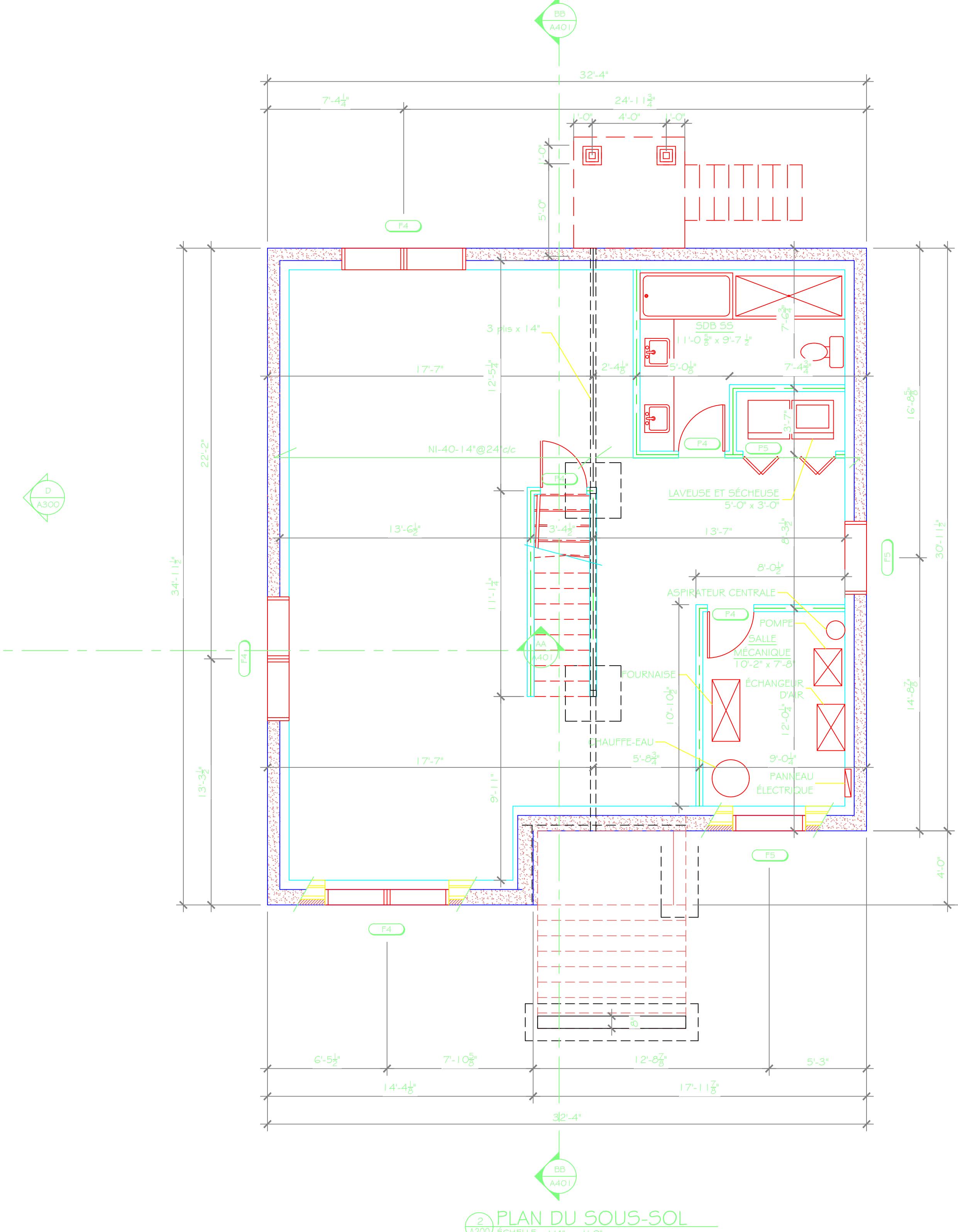
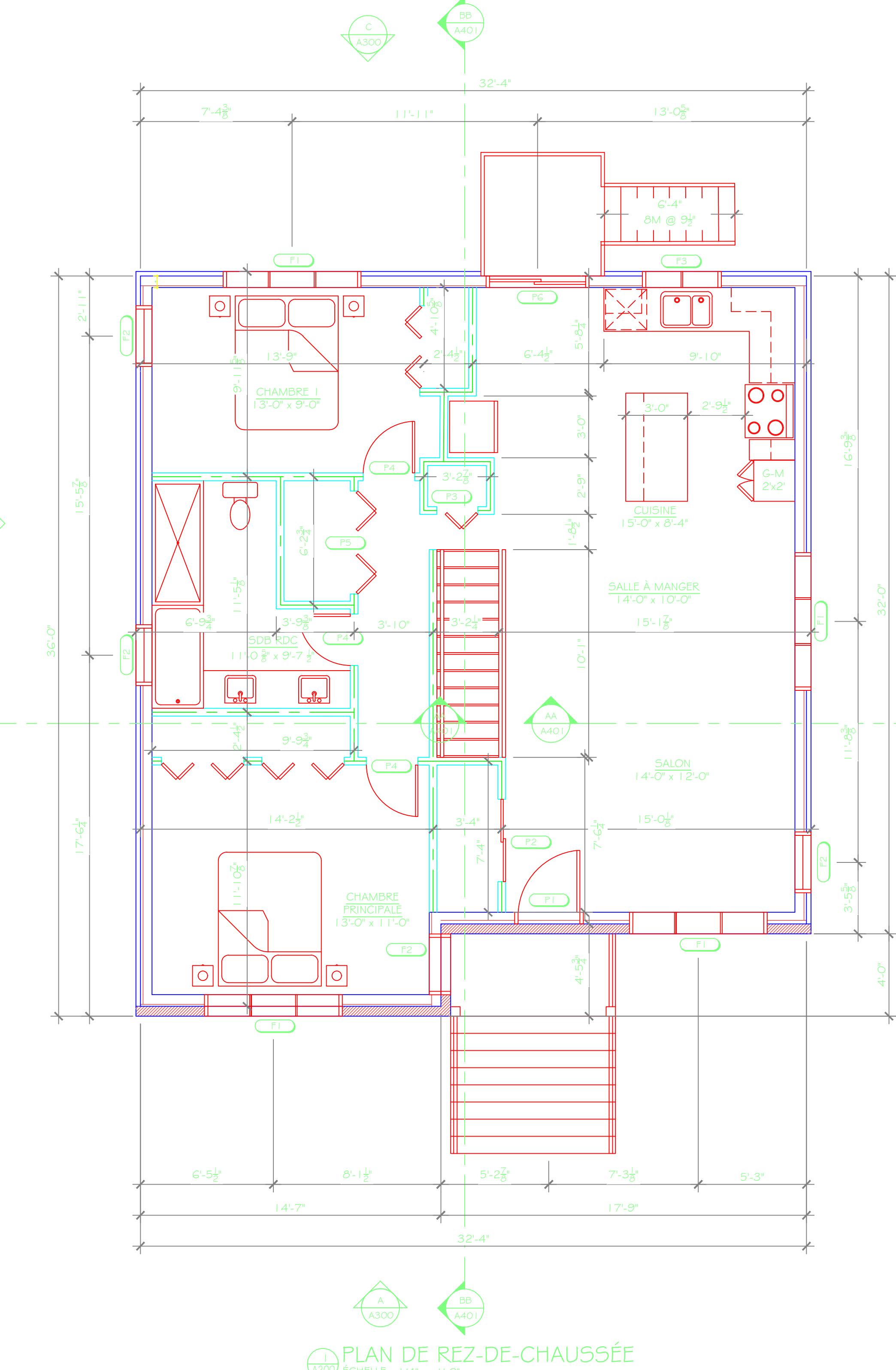
INDIQUÉ	DB-129
<p>TITRE DU DESSIN :</p> <p>IMPLANTATION ET TOITURE A 100</p>	
<p>2</p> 	

TABLEAU DE PORTE						
NO.	PIÈCE	LARGEUR	HAUTEUR	TYPE	QTE	SENS OUVERTURE
P1	ENTRÉE PRINCIPALE	36"	84"	EXT	1	MAIN DROITE
P2	VESTIBULE ENTRÉE	48"	84"	INT	1	PORTE COUSSIANCE
P3	VESTIBULE	24"	84"	INT	1	PORTE PLIANTE
P4	CH.P., CH.1, SDB RDC, SDB SS	30"	84"	INT	6	MAIN GAUCHE/DROITE
P5	LAVEUSE/SÉCHEUSE	60"	84"	INT	2	PORTE PLIANTE
P6	PATIO	56"	84"	EXT	1	PORTE COUSSIANCE

TABLEAU DE FENESTRATION						
NO.	PIÈCE	LARGEUR	HAUTEUR	TYPE	QTE	
F1	SALON, C.H.P., CH.1, S.A.M	6'4 1/4"	3'3 1/4"	COUSSIANCE	4	
F2	SALON, C.H.P., CH.1, S.D.B	2'7 1/4"	3'3 1/4"	COUSSIANCE	4	
F3	CUISINE	42"	3'3 1/4"	COUSSIANCE	1	
F4	S.S. CÔTE DROIT	6'4 1/4"	22"	AUVENT HYBRIDE	1	
F5	CH. MÉCANIQUE, CORRIDOR S.S.	3'7 1/4"	22"	AUVENT HYBRIDE	1	



NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

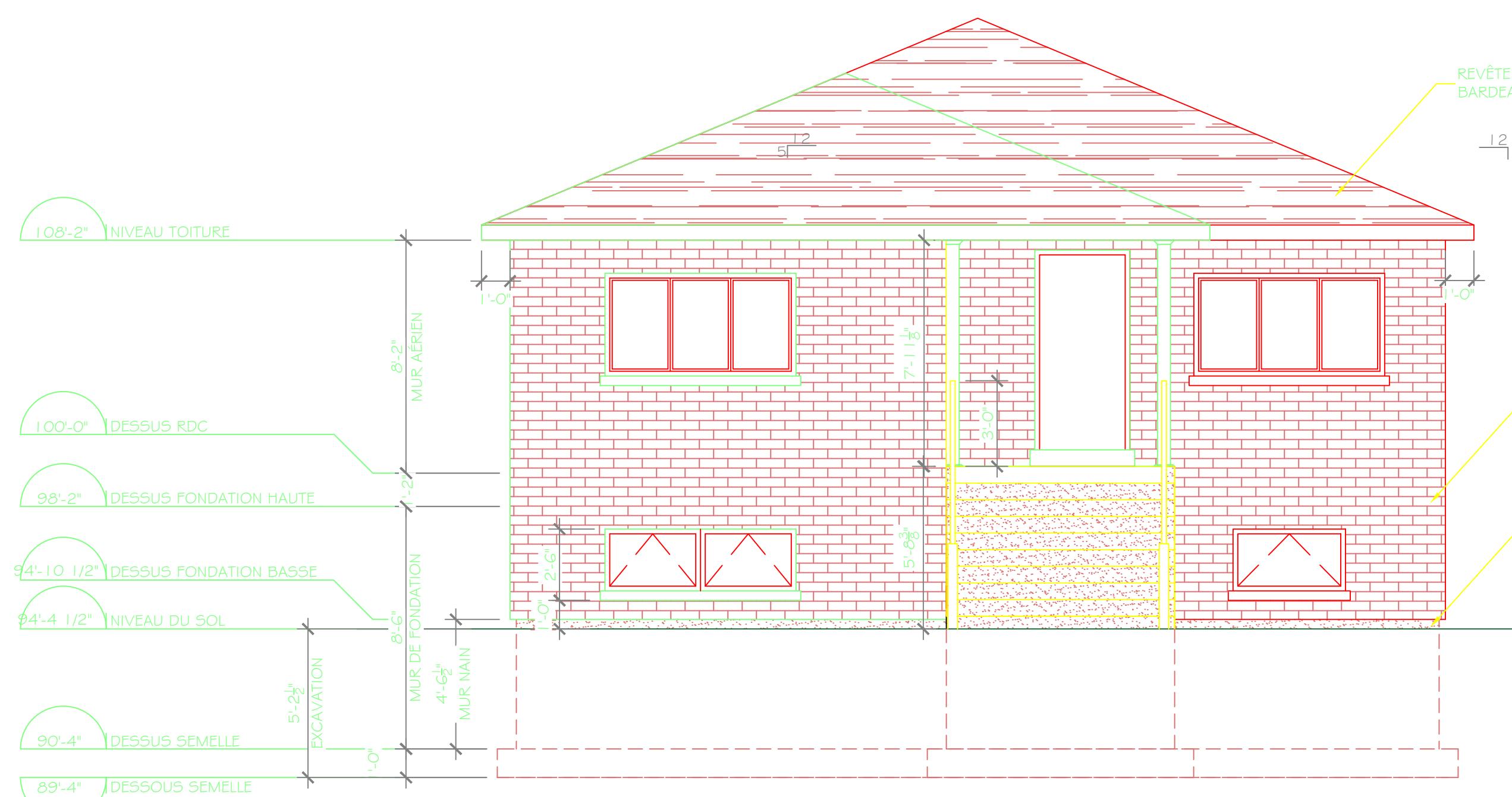
NO.	RÉVISION	DATE	PAR

TITRE DU PROJET :
PROJET K

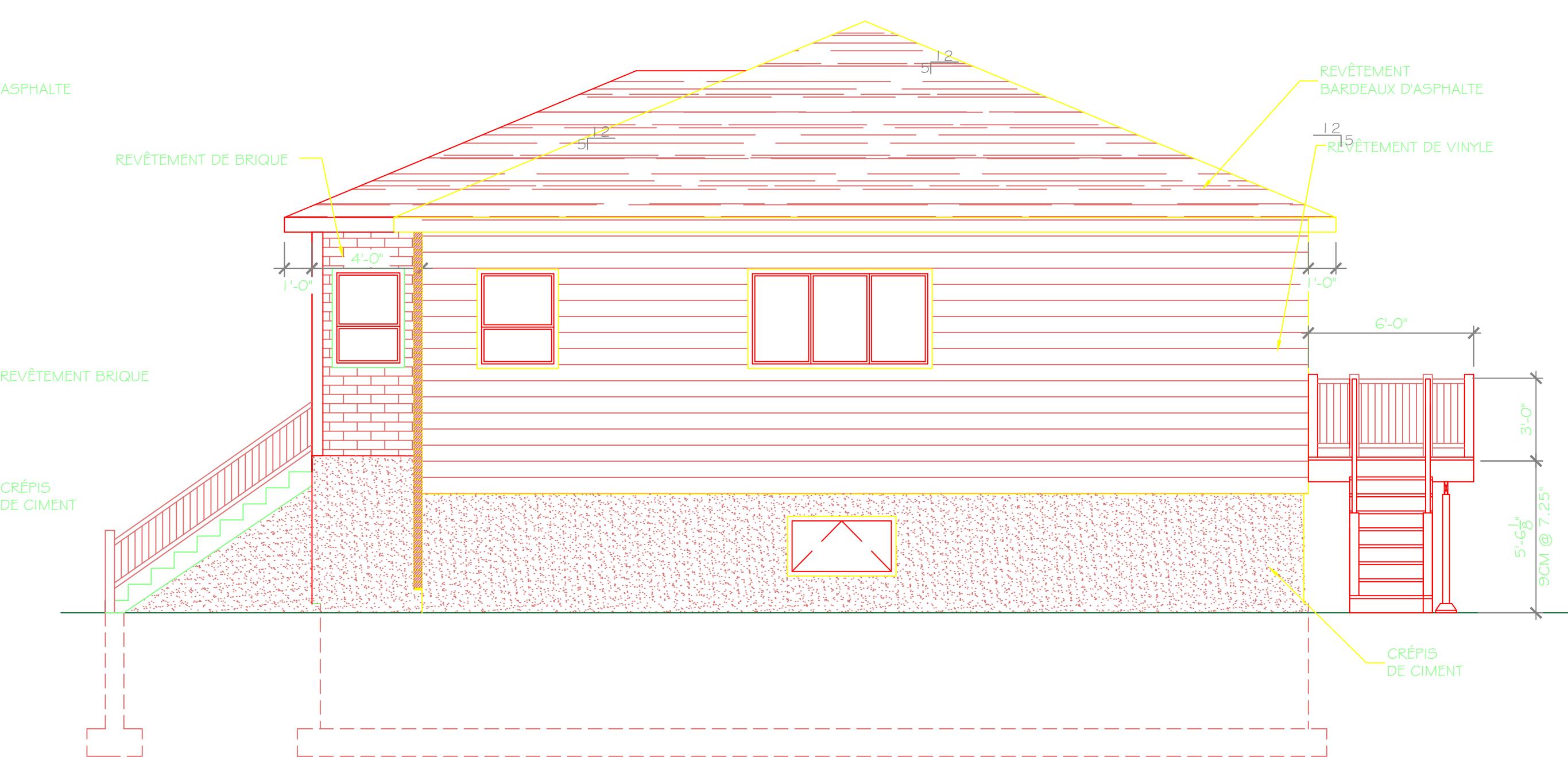
DESSINÉ PAR : OMARIA NOUR
NO. ÉLÈVE : O.N.
PROF. : MATHIEU JEANDOT
DATE : 04/06/2024
ÉCH. : INDIQUE
GROUPE : DB-129

TITRE DU DESSIN :
PLAN DES NIVEAUX SOUS-SOL ET R.D.C.
A200

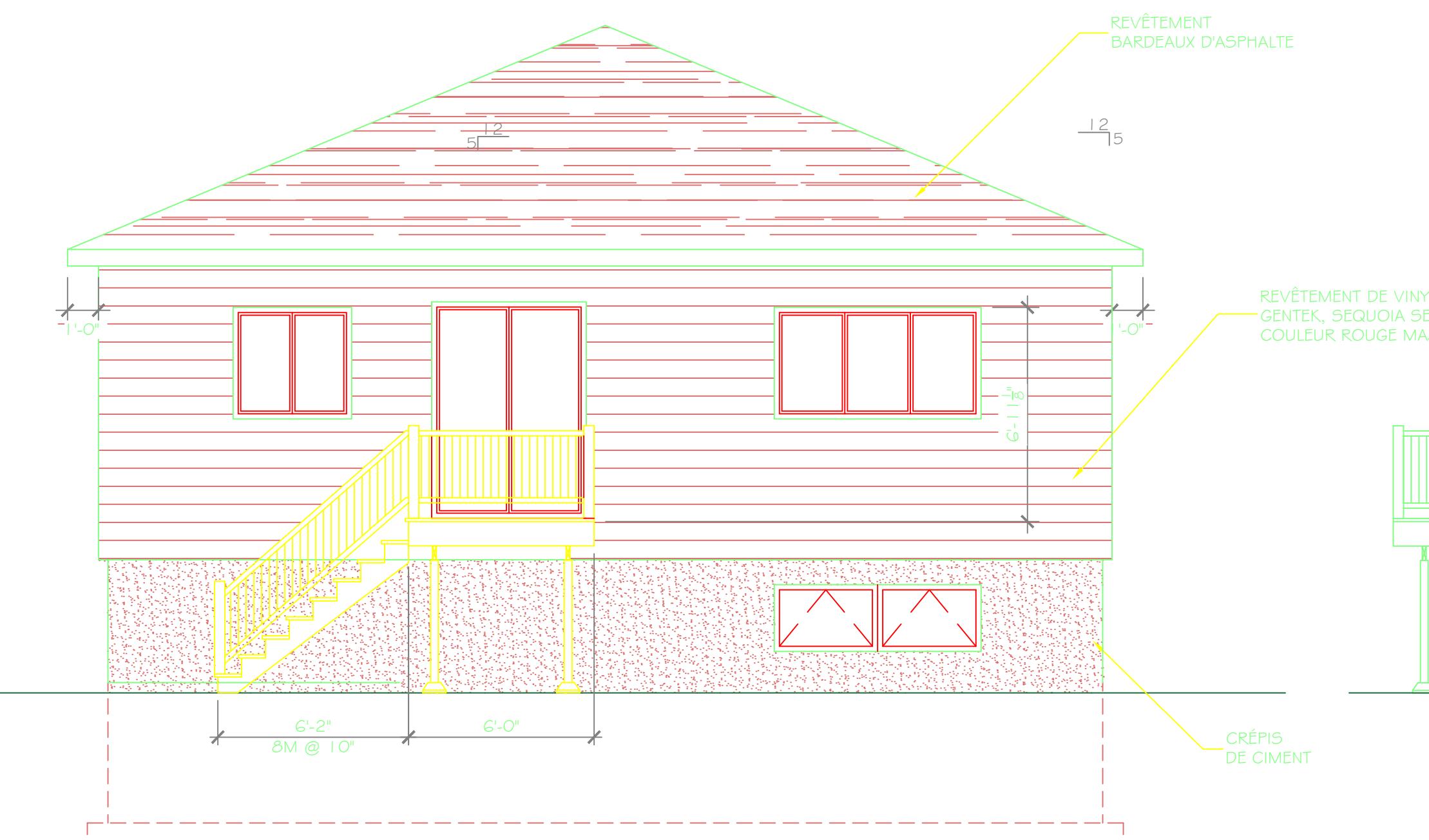
3 / 6



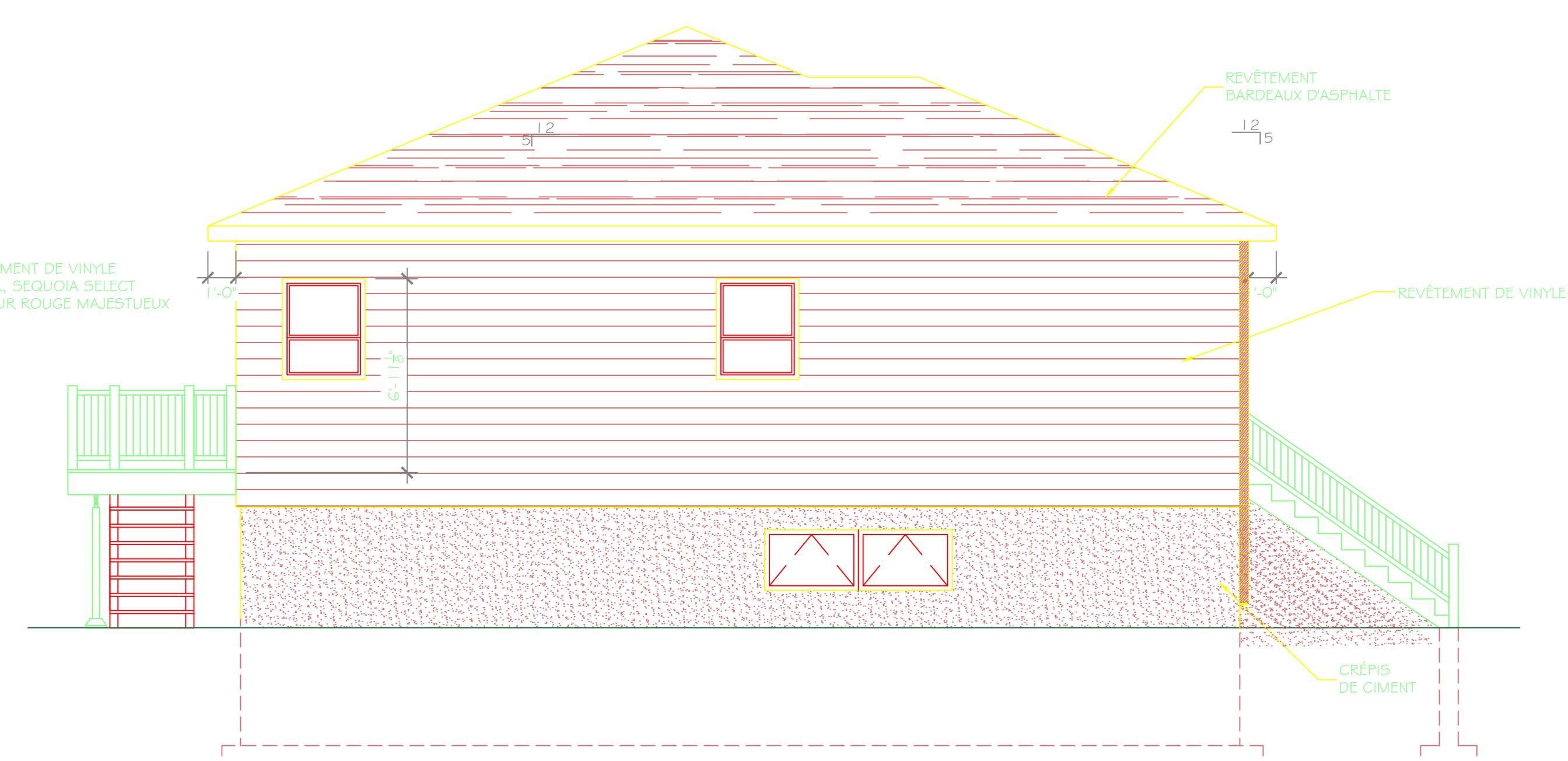
ÉLÉVATION PRINCIPALE
A200 ECHELLE : 1/4" = 1'-0"



ÉLÉVATION DROITE
A200 ECHELLE : 1/4" = 1'-0"



ÉLÉVATION ARRIÈRE
A200 ECHELLE : 1/4" = 1'-0"



ÉLÉVATION GAUCHE
A200 ECHELLE : 1/4" = 1'-0"



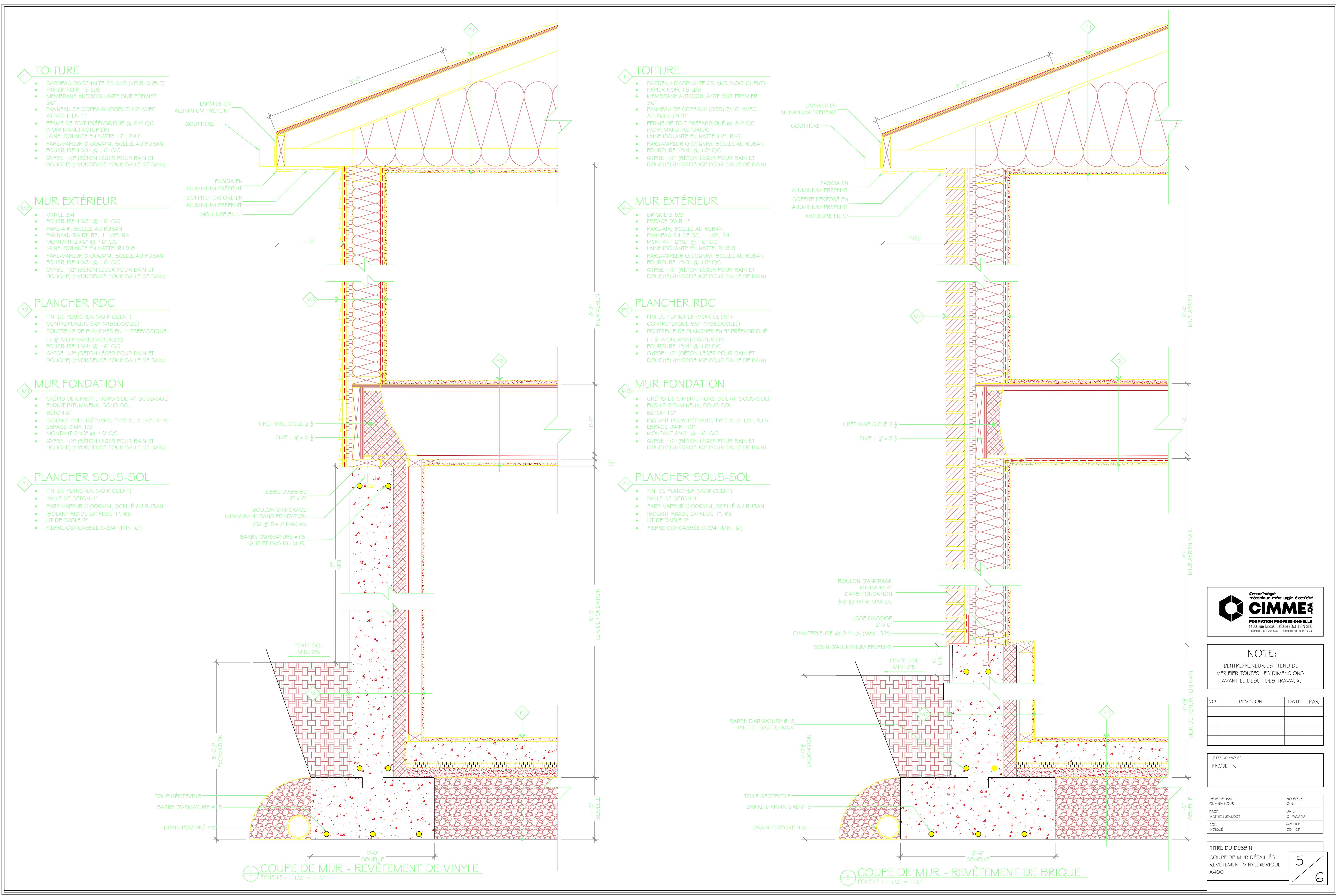
NOTE:

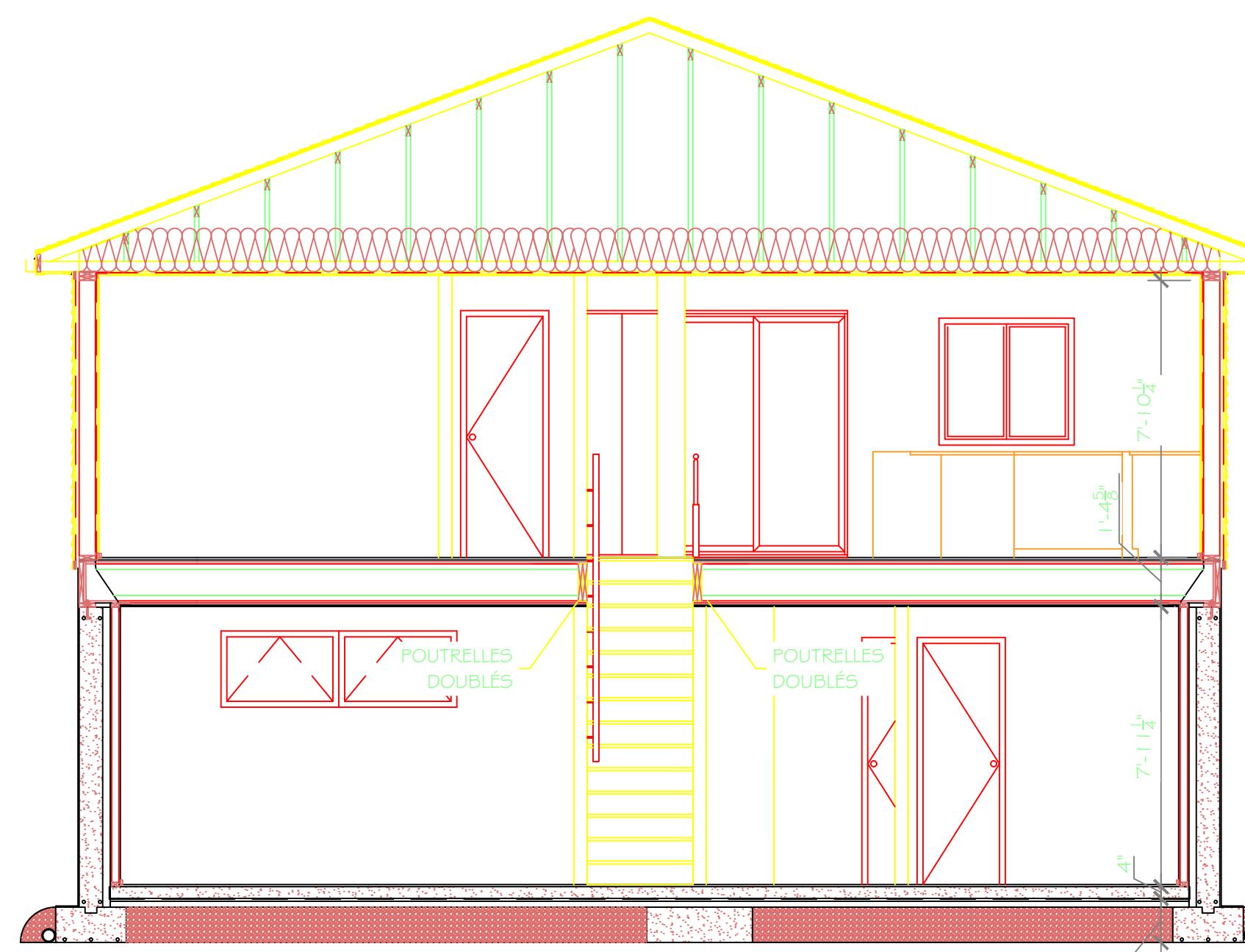
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NO	RÉVISION	DATE	PAR

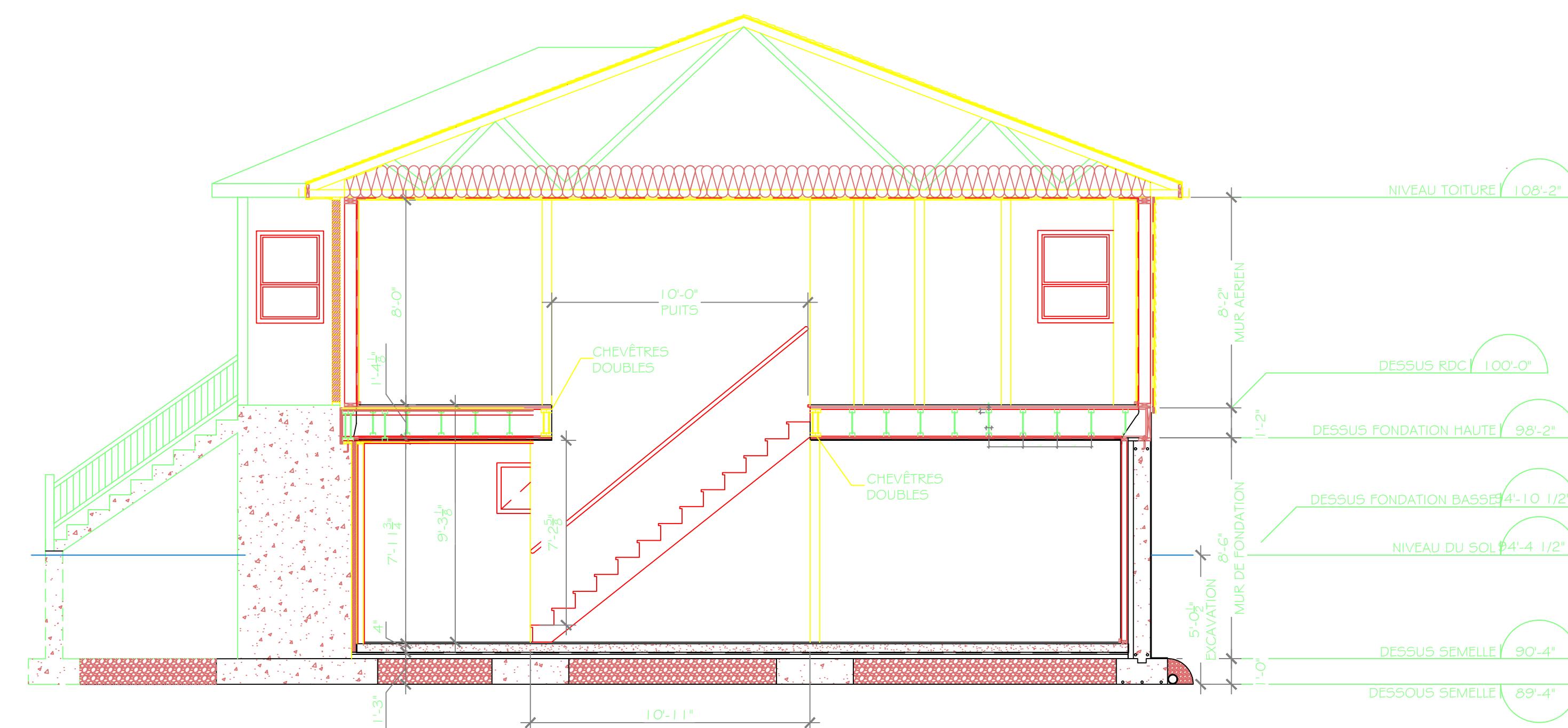
DÉSSINÉ PAR:	NO. ELÈVE:
OLIMINA NOUR	O.N.
PROJ:	DATE:
MATTHIEU JEANDOT	04/06/2024
ÉCHL:	GROUPÉ:
INDIQÉ	DB-129

TITRE DU DESSIN :	ÉLÉVATIONS
A300	
	4 / 7





AA COUPE LONGITUDINALE
ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"



BB COUPE TRANSVERSALE
ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"



NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE
VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS
AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NO	RÉVISION	DATE	PAR

TIQUE DU PROJET :	PROJET K
-------------------	----------

CONSEILLÉ PAR :	NO ÉLÈVE :
OUMINA NOUR	O.N.
PROF. : MATHIEU JEANDOT	DATE : 04/06/2024

ÉCH. : INDIQUÉ	GROUPE : DB-129
-------------------	--------------------

TITRE DU DESSIN :
COUPE DU BÂTIMENT
TRANSV. & LONGITUDINALE
A401

6
6